

SANTÉ / Permanences d'accès aux soins de santé

## Des dispositifs médico-sociaux dans les hôpitaux

Trois Pass ont été créées dans l'Yonne pour permettre un accueil des publics en grande précarité.

**C**ONSIDÉRANT l'engorgement des services des urgences des hôpitaux par un public relevant parfois plus du domaine social que du médical, le gouvernement a lancé, en 1998, la mise en place de permanences d'accès aux soins de santé (Pass). « *Malgré la couverture maladie universelle (CMU), il y a encore aujourd'hui des gens qui ne bénéficient d'aucune couverture sociale, ou se trouvent en situation de grande précarité et ne consultent jamais un médecin* », précise Elisabeth Cornil, conseillère technique en travail social à la DDASS (Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales), chargée du dossier Pass. Aussi, lorsque rien ne va plus, certains, instinctivement, se dirigent vers les urgences, rejoignant là des SDF (sans-domicile-fixe) eux aussi désorientés. Mais « *comment remettre à la rue une personne qui manifestement ne se sent pas très bien* » ?

### Animées par un travailleur social

Pour offrir à ces personnes des réponses adaptées à leurs besoins et désengorger les urgences, en 2000, après concertation avec les établissements hospitaliers icaunais, deux Pass ont été ouvertes à Auxerre et à Sens. Ces dispositifs médico-sociaux articulés autour d'un travailleur social en lien avec les médecins des hôpitaux ont également un lien très important avec les réseaux extérieurs : « *Ils voient arriver des personnes en grande précarité (sans logement, sans revenu, isolées socialement) qui ne bénéficient pas toujours d'un suivi social. L'un des axes de travail de la Pass est alors de faire en sorte qu'à leur sortie l'accès aux soins leur soit encore possible* ». La Pass travaille donc en étroite collaboration avec les réseaux.

### Personne seule, 40 à 59 ans, sans emploi

Les chiffres prouvent le besoin : en 2003, la Pass d'Auxerre a rencontré 281 personnes et celle de Sens, 103 (hommes et femmes en proportions équivalentes). Si elles accueillent des publics de tous âges, même des enfants, un profil



Elisabeth Cornil, à la DDASS, parle d'un dispositif nécessaire et utile pour les personnes isolées comme pour les travailleurs sociaux.

particulier se détache cependant : une personne seule, âgée de 40 à 59 ans (plus d'un tiers du public reçu), sans activité professionnelle (58 d'entre elles n'ont aucune ressource). La Pass est confrontée à des problèmes d'accès aux soins, d'accès aux droits, de couverture sociale, financiers, de santé physique, de conduites addictives, de logement, mais aussi parfois de violence conjugale ou de santé mentale.

Contrairement à la Pass d'Auxerre qui a opté pour un roulement entre les différents travailleurs sociaux de l'hôpital, la Pass de Sens compte une assistante sociale et un agent de santé intégré. « *Ce dernier, se trouvant souvent sur le terrain, complète bien le travail en réseau de l'assistante sociale. Ce fonctionnement est d'ailleurs assez envié par les Pass des autres départe-*

ments », explique Elisabeth Cornil.

La notion de relais est essentielle. Celui-ci est pris par les unités territoriales, les centres communaux d'action sociale, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale, les missions locales, le service social de la Caisse régionale d'assurance maladie, le centre maternel, les agents de santé, etc. L'objectif étant de rompre l'isolement social qui plonge les personnes dans une plus grande précarité encore...

Nathalie HADRBOLEC.

### EN SAVOIR PLUS

#### • Contacts :

- Pass d'Auxerre : 03.86.48.48.48 (standard de l'hôpital, demander le service social).
- Pass de Sens : 03.86.86.10.80.
- Pass psy : 03.86.72.12.45 (demander le secrétariat Pass) ou par mail : auxad@chsy.rss.fr

## □ L'une des rares Pass psy de France

L'Yonne compte une troisième Pass, créée fin 2003 et encore rare au niveau national : spécialisée en psychiatrie. Interface entre les institutions, les services sociaux et les secteurs de psychiatrie, elle a pour mission d'améliorer l'accessibilité et de garantir la continuité des soins psychiatriques aux personnes en situation de précarité repérées dans diverses structures d'accueil.

Située dans les locaux du centre médico-psychologique pour adultes à Auxerre, rue Denfert-Rochereau, elle est assurée par un éducateur (sous la responsabilité médicale du docteur Bourdon) et « *offre une alternative aux travail-*

leurs sociaux qui ne se sentent pas armés pour répondre à des comportements parfois violents pouvant découler d'une grande difficulté sociale », indique Elisabeth Cornil.

La Pass psy favorise également l'accès des personnes aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins et d'accompagnement socio-éducatif extrahospitalier. Fin juillet dernier, ses actions ont concerné 52 patients, majoritairement des hommes seuls, voire isolés, dont la moyenne d'âge se situe aux alentours de 40 ans. Au 1<sup>er</sup> septembre, 33 personnes étaient encore suivies par le dispositif.